



Litige instrument de musique égarés par air france

Par **cabos n**, le **30/06/2008** à **11:05**

bonjour, je fais partie d'un groupe de musique qui devait jouer à berlin pour un festival le sam 28 juin. lors du voyage bordeaux -paris -berlin, air france a égaré 8 de nos instruments sur 10 ce qui nous a obligé à annuler le concert de berlin (nous avons donc fait le voyage pour rien). A ce jour, ils n'ont pas encore retrouvé les instruments, qui seraient quand même partis à berlin malgré les annulations successives que nous avons fait pour qu'ils les livrent à bordeaux. Quels sont les recours que nous pouvons faire et quelles sont les indemnisations auxquelles nous pourrions prétendre suite à cette annulation; Je précise que nous avons aussi payé un excédent de bagages de plus de 440€. Nous avons aussi un concert samedi 5 juillet, et il faut qu'on les récupère avant cette date sous peine d'une nouvelle annulation. Peut on les faire accélérer le rapatriement?
merci de me répondre